



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

football

Question écrite n° 19116

Texte de la question

M. Gérard Darmanin interroge Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative sur le nombre de footballeurs professionnels. Dans le rapport de la Cour des comptes intitulé « Sport pour tous et Sport de haut niveau : pour une réorientation de l'action de l'État » paru en janvier 2013, il est indiqué que le nombre de footballeurs professionnels était de 1 070 en 2005 contre 1 081 en 2010. Il souhaiterait connaître le nombre de footballeurs professionnels en 2011 et 2012.

Texte de la réponse

La Fédération française de football compte 1209 joueurs « professionnels » en 2011 (sportifs liés par un contrat de travail à temps plein et évoluant dans une compétition gérée par la ligue professionnelle). Elle en comptait 1100 joueurs en 2012.

ANNÉE	TOTAL FOOTBALLEUR PRO
2005	1070
2010	1081
2011	1209
2012	1100

Données clés

Auteur : [M. Gérard Darmanin](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19116

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Ministère attributaire : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 février 2013](#), page 1778

Réponse publiée au JO le : [9 avril 2013](#), page 3959